POLICE MUNICIPALE



VILLENEUVE-LOUBET

RAPPORT N° 202209 0058

Objet:

Constat concernant affichage enquête publique en cours (réaménagement du port Marina

Carte Grise:

Date de délivrance : 1ère Mise en Circul.: Type de véhicule :

Destinataires:

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt deux, le seize du mois de septembre,

Nous soussigné(s), Gardien Brigadier JABARD Romuald

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en résidence à la Mairie de Villeneuve-Loubet

En fonction à la Police Municipale de Villeneuve-Loubet

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Vu les articles 21, 21-2, D14-1 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L.511-1 et suivants du code de la sécurité intérieure

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Le 16 septembre 2022, à 10 heures 00, conformément à la demande du service "urbanisme" de la commune de Villeneuve-Loubet, nous effectuons des constats concernant l'affichage de l'enquête publique en cours.

Il s'agit d'un affichage sur l'enquête publique concernant le réaménagement et mise en sécurité du plan d'eau du port Marina Baie des Anges.

Cet affichage est en place sur six (06) sites de la commune de Villeneuve-Loubet:

- Mairie principale,
- Mairie Annexe.
- Bâtiment abritant les services de l'Urbanisme
- Début de la croisette Minangoy,
- Milieu de la croisette Minangoy (face aux grands escaliers entre les bâtiments "Commodore" et "Ducal"),
- Fin de la croisette Minangoy (au niveau du nouveau bâtiment Maurice AUBERT).

Nous confirmons par le présent rapport, l'affichage présent et visible depuis la voie publique, de l'information concernant l'enquête publique.

Des clichés photographiques sont réalisés pour confirmer la présence de cet affichage.

Rapport fait pour être transmis à notre Chef de Service ainsi qu'à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait et clos à Villeneuve-Loubet Le 16 septembre 2022

Signature du rapport N°2022 090058

Page n°1 - 2022 090058



Les A.P.J.A.:

Vu et transmis, Le Chef de Service de Police Municipale

Lilie JALABERA Chef de service Adjointe au responsable de la Poice municipale de Villeneuve Loubet

Page n°2 - 2022 090058

Planche à photo annexée au Rapport d'Information N° 2022 090058

Photo N°1 - Affichage devant mairie principale





Photo N°2 - Affichage devant mairie annexe



Photo N°3 - Affichage devant bâtiment de l'urbanisme



Photo N°4 - Affichage début de croisette Minangoy







Photo N°6 - Affichage fin de croisette Minangoy



